

4 OCTOBRE PROV 2021 M.R.O

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. HAUT ST-LAURENT MUNICIPALIT É DE SAINTE-BARBE

PROCLAMATION D'ÉLECTION

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI, LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PROCÈDE À LA PROCLAMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ÉLUS POUR L'ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021, SAVOIR:

PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :

Madame **Louise Lebrun**, domicilié au *150*, *68e Avenue à Sainte-Barbe*, était seule candidate en lice au poste de maire à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1er octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, elle est proclamée élue par acclamation au poste de mairesse.

Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.
Présidente d'élection

PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 1 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :

Madame **Johanne Béliveau**, domicilié au *518*, *Chemin de l'Église* à *Sainte-Barbe*, était seule candidate en lice au poste de conseillère 1 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, elle est proclamée élue par acclamation au poste de conseillère 1.

Donne a Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021
Présidente d'élection

- 241 -



No de résolution ou annotation

PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 2 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :

·
Madame Marilou Carrier , domicilié au <i>520, Chemin de l'Église à Sainte-Barbe</i> , était seule candidate en lice au poste de conseillère 2 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1 ^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, elle est proclamée élue par acclamation au poste de conseillère 2.
Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.
Présidente d'élection
PROCLAMATION D'ÉLECTION DE LA CANDIDAT ÉLU PAR ACCLAMATION LE 1 ^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 4 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
ACCLAMATION LE 1er OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
ACCLAMATION LE 1 ^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 4 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la
ACCLAMATION LE 1 ^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 4 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que : Monsieur François Gagnon, domicilié au 151, 38e Avenue à Sainte-Barbe, était seul candidat en lice au poste de conseiller 4 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1 ^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, il est proclamé élu par acclamation



PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR ACCLAMATION LE 1^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 5 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que :
Monsieur Denis Larocque , domicilié au <i>166, 40^e Avenue à Sainte-Barbe</i> , était seul candidat en lice au poste de conseiller 5 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1 ^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, il est proclamé élu par acclamation au poste de conseiller 5.
Donné à Sainte-Barbe, le 4 octobre 2021.
Présidente d'élection
PROCLAMATION D'ÉLECTION DU CANDIDAT ÉLU PAR ACCLAMATION LE 1 ^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 6 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
ACCLAMATION LE 1er OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE
ACCLAMATION LE 1 ^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 6 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la
ACCLAMATION LE 1 ^{er} OCTOBRE 2021 POUR LE POSTE DE CONSEILLER 6 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE Je Chantal Girouard, présidente d'élection, proclame par la présente, que : Monsieur Daniel Pinsonneault, domicilié au 28, rue Dupuis à Coteau-du-Lac (électeur au 840, Route 132 à Sainte-Barbe), était seul candidat en lice au poste de conseiller 6 à la fin de la période prévue pour produire une déclaration de candidature, soit le 1 ^{er} octobre 2021, en vue des élections municipales. Par conséquent, il



No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. HAUT ST-LAURENT MUNICIPALIT É DE LA PAROISSE DE SAINTE-BARBE

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI, LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE PROCÈDE À L'ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ÉLUS PAR ACCLAMATION POUR L'ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021, À SAVOIR :

ASSERMENTATION

4	octo	obre
2	021	

4 octobre 2021

Louise Lebrun, domiciliée au 150, 68^e Avenue, Sainte-Barbe, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de mairesse, avec honnêteté et justice dans le respect de

la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
A été assermentée ou a déclarée solennellement le 4ième jour d'octobre 2021.
Chantal Girouard, Directrice générale/secrétaire-trésorière
Je, Johanne Béliveau , domiciliée au 518, Chemin de l'Église, Sainte-Barbe, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 1, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
A été assermentée ou a déclarée solennellement le 4ième jour d'octobre 2021.
Chantal Girouard,

Directrice générale/secrétaire-trésorière



ou annotation

4 octobre **2021**

4 octobre **2021**

Je, Marilou Carrier, domiciliée au 520, Chemin de l'église, Sainte-Barbe, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 2, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat

mandat.
Et j'ai signé :
A été assermentée ou a déclarée solennellement le 4ième jour d'octobre 2021.
Chantal Girouard,
Directrice générale/secrétaire-trésorière
Je, François Gagnon , domicilié au 151, 38e Avenue, Sainte-Barbe, déclare sous serment que J'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 4, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.
Et j'ai signé :
A été assermenté ou a déclaré solennellement le 4ième jour d'octobre 2021.
Chantal Girouard, Directrice générale/secrétaire-trésorière



ou annotation

mandat.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

4 octobre

2021

Je, **Denis Larocque**, domicilié au 166, 40^e Avenue, Sainte-Barbe, déclare sous serment que J'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 5, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon

Et j'ai signé :				-		
A été assermenté d'octobre 2021.	ou a	déclaré	solennellement	le	4ième	jour
Chantal Girouard,						

Directrice générale/secrétaire-trésorière

4 octobre **2021**

Je, Daniel Pinsonneault, domicilié au 28, rue Dupuis à Coteau du Lac (électeur pour le 840, Route 132 à Sainte-Barbe), déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 6, avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Sainte-Barbe et je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

de ce code applicables après la fin de mon mandat.	ter les re	gies
Et j'ai signé :		
A été assermenté ou a déclaré solennellement le d'octobre 2021.	e 4ième	jour
Chantal Girouard, Directrice générale/secrétaire-trésorière		